DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
(1re Circonscription)

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Docteur Paul-Henri CASTETS

Conseiller municipal de Bordeaux
Administrateur du Bureau d'Aide sociale de Bordeaux et de Caudéran
Administrateur de la S.B.U.C. et de la Société bordelaise de rénovation urbaine
Médecin biologiste des Hôpitaux
Directeur de Laboratoire d'Analyses médicales
Pharmacien, ancien interne des Hôpitaux, lauréat de la Faculté et des Hôpitaux
Président de Syndicat national professionnel

CANDIDAT INDEPENDANT

ELECTRICES, ELECTEURS DE BORDEAUX, DU BOUSCAT ET DE CAUDÉRAN,

Malgré la multiplicité des candidatures, toutes établies sous le parrainage ou la protection de leaders vedettes seuls autorisés à proposer à la radio et à la télévision la pensée des candidats de leur choix, je me présente à vos suffrages.

Conseiller municipal et administrateur du Bureau d'Aide sociale de la ville de Bordeaux, puis de Bordeaux-Caudéran, depuis huit ans, je m'honore d'avoir toujours défendu avec assiduité et par de nombreuses propositions constructives les intérêts de mes concitoyens.

Attaché aux libertés républicaines, je ne suis inféodé ni à un homme, ni à une formation politique.

LA SITUATION ELECTORALE DANS LA CIRCONSCRIPTION

Toutes les formations politiques sont représentées au premier tour dans cette circonscription :

Pour la première fois en Gironde, les gaullistes sont divisés : **le député sortant n'a pas été réinvesti.** Sa rébellion sonne le glas du gaullisme inconditionnel.

L'U.N.R. - U.D.T. lui a substitué, sous le sigle de la Ve République, son secrétaire départemental, véritable fonctionnaire politique.

L'Alliance Républicaine de M. Tixier-Vignancour est représentée dans la compétition par le secrétaire général de la section bordelaise.

Le Centre Démocrate a désigné également son secrétaire général. Le candidat n'a été investi localement que par une fraction squelettique d'éléments de l'ancien M.R.P. **Malgré son investiture nationale, il ne peut, en tout état de cause, rassembler sur son nom les voix des centristes libéraux de progrès, des modérés et des véritables indépendants.**

D'autre part, **la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste n'est pas représentée dans la circonscription.** Un candidat non investi brigue ses suffrages.

Cette division, dans l'esprit et dans les faits, va permettre au candidat communiste d'être le mieux placé. Mais il est impensable que des électeurs centristes et radicaux de la tendance de Maurice Faure et de Félix Gaillard puissent voter communiste au deuxième tour.

Toutes ces étiquettes politiques ne sauraient, dans la première circonscription, réunir une grande majorité d'électrices et d'électeurs.

LES OBJECTIFS DE MA CANDIDATURE

C'est pour cela que j'ai décidé de vous demander de faire confiance à ma candidature, libérée de toute option partisane.

Ma conception du parlementarisme s'oppose à la conception du oui inconditionnel du gaullisme ou du communisme.

J'ai souvent affirmé mes options et ma tendance politique.

Sur le plan local, en son temps, dans un article de presse, j'ai qualifié de **« putsch électoral »** le rattachement sous une forme non démocratique de la seule commune de Caudéran.

Favorable au Grand Bordeaux, je pense qu'avant de créer des communautés urbaines, on aurait dû consulter les habitants par référendum.

C'est ainsi également que, seul conseiller municipal bordelais de la minorité, dès l'ouverture de la campagne pour les élections présidentielles, j'avais pris position dans « Sud-Ouest » en faveur de M. Lecanuet, promoteur, après M. Deferre, d'une large force centriste nécessaire à notre équilibre politique.

Les grands leaders, favorables au début à son entreprise, n'ont pas eu le courage de la constituer dans sa plénitude. Ils ont été victimes de leur situation personnelle ou de leurs attaches partisanes. Je le déplore et je souhaite que, les élections passées, ce véritable centrisme s'instaure sans exclusive de personnes, laissant seulement à l'écart certains sectaires inconditionnels.

L'électeur seul a le pouvoir d'élever le débat et d'imposer la formation de cette large force politique centriste d'équilibre qui accepte elle aussi définitivement la stabilité de la législature.

En effet, le Parlement doit **pouvoir infléchir certaines décisions du chef de l'Etat et du gouvernement.**

- Une croisade doit continuer à se faire en faveur d'une **Europe politique** très menacée par le réveil des nationalismes.
- Une **amnistie générale** doit être votée d'urgence pour réconcilier tous les Français.
- Une **juste indemnisation des rapatriés** doit être faite.
- Les dépenses de prestige doivent céder la place au **développement social et économique,** avec une juste répartition des résultats de l'expansion économique de la nation.
- Le **plein emploi pour la jeunesse** est une des priorités essentielles.
- La **construction de logements sociaux,** en accession à la propriété ou locatifs, avec aménagement législatif des charges, l'**éducation nationale,** la **recherche scientifique,** l'**accroissement des lits hospitaliers,** l'**aide aux personnes âgées et aux économiquement faibles** sont des options privilégiées.
- Les **anciens combattants** et les **prisonniers de guerre** doivent voir aboutir leurs justes revendications. Ils ont droit à notre reconnaissance.
- La **perception de la T.V.A.** doit être forfaitaire pour les petites et moyennes entreprises : exemple frappant des modifications à apporter à la législation fiscale.

LES PROBLEMES DE LA 1re CIRCONSCRIPTION

Notre circonscription constitue l'un des véritables poumons de l'Aquitaine.

- Le **développement de la manutention de notre port,** l'**aménagement de Bordeaux-Nord** dont doit profiter Le Bouscat, l'**achèvement de la cité du Grand Parc,** méritent un effort particulier.
- Un **vaste parking souterrain sous la place des Quinconces** doit faciliter le commerce du centre de Bordeaux.
- Une **Maison de la Culture et de la Jeunesse** (rue Poujeau) doit être édifiée à Caudéran.
- Nos vins et les chais qui les mûrissent, notre fleuve dégagé de ses grilles, doivent **permettre au tourisme régional de se développer.**

Conscient des problèmes économiques de notre 1re circonscription, comme de ceux de Bordeaux et de la région Aquitaine, sur lesquels je me suis longuement penché, c'est en administrateur que je fais appel à vos suffrages.

Vos administrateurs locaux doivent avoir la possibilité de défendre des projets constructifs dans le cadre même du Parlement.

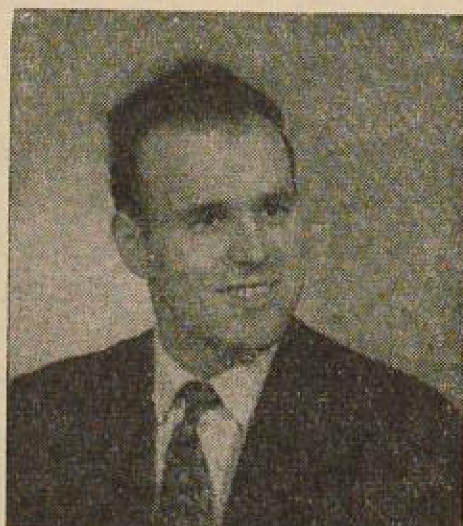
ELECTRICES ET ELECTEURS GIRONDINS ET BORDELAIS,

je fais confiance à votre indépendance d'esprit et à votre jugement pour apprécier la valeur des hommes susceptibles de vous représenter, en dehors d'options partisanes et exclusives.

Administrateur connu de vous, je crois pouvoir mériter votre choix.

Docteur Paul-Henri CASTETS

Conseiller municipal de Bordeaux
Administrateur du Bureau d'Aide sociale de la S.B.U.C. et de la S.B.R.U.
Biologiste des Hôpitaux



CANDIDAT INDEPENDANT

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Maître Pierre TRESCOIGT

Avocat à la Cour
Docteur en Droit
Diplômé d'Etudes supérieures d'Economie politique

Vu : LES CANDIDATS.

PECHADE IMP. BORDEAUX